

Les vieilles d'autrefois : I

Autor(en): **Sine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 17

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Coin de rue.



On repavait un bout de rue, l'autre jour, à Lausanne. — C'est une des particularités de la capitale, on pave, on dé-pave, on repave et on redé-pave tous les jours de l'année. — Trois gamins, point encore blasés sur ce spectacle, s'y arrêtaient. A eux trois, ils avaient à peine vingt ans; mais c'étaient déjà des écoliers. Les deux plus grands portaient un sac de carton ciré avec un losange rouge marqué des initiales de leur nom; au cou du troisième pendait une besace de serge verte. Immobiles et très sages, devant un ouvrier qui alignait les pavés neufs dans le sable humide, ils suivaient ses mouvements avec une attention que ne distrairait pas même la danse des lourdes demoiselles que d'autres paveurs soulevaient et laissaient retomber en cadence. Tout leur était sujet d'admiration chez cet homme: son siège à un pied, pareil à une énorme toupie; sa merveilleuse trueller-mar-teau qui lui servait alternativement à fouiller le sol et à assujettir de deux coups secs les pavés de grès; le tas de ces pavés enfin, cubes réguliers taillés comme des morceaux de sucre, comme de très gros morceaux de sucre, ainsi qu'en fit la remarque un des sacs de carton. Et le moins fasciné par toutes ces belles choses n'était pas le bonhomme à la besace verte; il en oubliait de se sucer le pouce.

L'homme arrivait au bout de la dernière rangée. Il ne resta bientôt qu'un seul vide, trop étroit pour deux pavés, trop large pour un. Une série de combinaisons pour achever proprement le pavage ayant échoué, l'ouvrier lâcha son outil, ralluma sa pipe et se mit à mesurer de l'œil les dimensions des quelques pierres dont il disposait encore.

De plus en plus intrigués, les enfants s'étaient rapprochés. Eux aussi cherchaient le bon pavé, celui qui clorait dignement la lignée. Tout à coup, l'un des grands, croyant l'avoir découvert, le montra du doigt; et les deux autres de faire aussitôt le même geste. A leur mouvement, l'homme, qui n'avait pas paru les voir jusqu'alors, les toisa et, d'une voix rude :

— A l'école, petits drôles!
— Nous en sortons, répondirent-ils timidement.

— A ces heures! Allons donc!... A quelle école allez-vous, mauvaise graine?

— A l'école de Villamont.

— Et vous courez les rues au beau milieu de l'après-midi! C'est du propre! Vous n'apprendrez jamais rien. Je m'en vas dire à votre maître qu'il vous garde une heure de plus

— C'est pas un maître, c'est une maîtresse.

— Bon, j'irai voir la maîtresse. Et maintenant, filez, petits faignants, et plus vite que ça!

Les mioches s'éloignèrent, le cœur gros, non qu'ils prissent bien au sérieux la menace du paveur, mais parce qu'ils ne l'avaient pas vu poser la dernière pierre et qu'en leur esprit il y avait un trou, comme dans la rangée de pavés inachevée. V. F.

Les vieilles d'autrefois.

I



Les vieilles d'autrefois, celles qu'a connues notre jeunesse, possédaient une originalité qui — est-ce le mirage du lointain? — nous charme encore aujourd'hui. Nous aimons à évoquer leur souvenir, à parler d'elles. Les jeunes sourient; les vieux écoutent, tour à tour amusés et attendris. Il en est qui leur gardent un brin d'affection, d'autres, de... rancune.

Au temps passé, la notion d'autorité existait encore et les vieux avaient le droit de parler les premiers. Celui qui leur eût contesté ce privilège aurait reçu une magistrale tirée d'oreilles, à entendre du coup sonner toutes les cloches du voisinage.

Mais que je vous présente d'abord les vénérables dames et demoiselles de X..., et même la petite ville qu'elles habitaient. Celle-ci était fort modeste, assez laide, mais elle avait une physionomie renfrognée et vieillote qui était bien à elle. Les vénérables personnes, en souvenir desquelles j'écris ces pages, je vous les présenterai à mesure que nous les rencontrerons en faisant un tour de promenade dans la ville.

Voici, à notre gauche, en entrant dans la première rue que traversait l'antique diligence, une petite maison enfouie au fond d'un verger et d'un jardin. Elle est étroite et basse; mais le jardin embaume le réséda et les roses. Cette tranquille retraite appartient à deux sœurs, les demoiselles X...

Je ne pense pas qu'elles aient jamais été jolies, elles ne l'étaient en tout cas pas au temps où je les ai connues. Leur costume austère et un peu suranné, même pour l'époque, accentuait leur raideur et les faisait paraître plus grandes et plus minces. On eût dit des bâtons habillés!

Elles étaient autoritaires et vives, ces demoiselles, bien que bonnes et dévouées. Elles avaient des conseils sur tout et pour tout et les distribuaient largement. Ceux-ci accompagnaient toute aumône à leurs protégés, comme le pot d'onguent, d'un onguent qui portait leur nom et qu'on venait leur demander de plusieurs lieues à la ronde. Il avait la réputation de guérir à peu près tous les maux. Un malin affirmait même qu'il était souverain pour conserver les jambes... de bois. Cette panassée était d'autant plus appréciée qu'elle ne coûtait pas d'argent... mais le temps de faire une visite aux demoiselles.

Cette visite n'était pas sans effaroucher quelques-uns, surtout les parents, pauvres d'argent, mais riches d'enfants, ce qui déplai-

sait souverainement aux dignes célibataires, de tout cœur ennemies du mariage et des marmots.

Les fumeurs ne redoutaient pas moins la petite maison, certains qu'ils étaient d'y être vertement tancés et, de plus, tenus en suspension.

Qu'un homme sentant le tabac allât demander du travail!

« Nous aurions besoin, dans ce moment, d'un ouvrier pour scier et fendre notre bois, répondaient carrément les demoiselles, mais nous n'occupons jamais de fumeurs; ils sont généralement paresseux et toujours dangereux: d'ailleurs, ils sentent... mauvais. »

Cette dernière accusation était de celles dont on ne se blanchissait auprès de nos amies, car, pour elles, sentir la *tabagie* était le comble de l'horreur.

Elles étaient propres jusqu'à la minutie et dans leur maison flottait un subtil parfum de lavande et de roses séchées au soleil et dont elles remplissaient de petits sachets destinés à embaumer de l'odeur aimée armoires et vêtements.

Les pauvres, laborieux et sobres, pouvaient en tout temps compter sur de bons conseils et sur des secours, donnés les uns et les autres de bon cœur.

Mais qu'une nièce songeât à marier sa fille, surtout dans certaines circonstances, l'orage qui éclatait sur la tête de l'imprudente grondait fort et longtemps, et il était fertile en épisodes tragiques ou comiques.

Aller annoncer un mariage aux demoiselles était apprécié par certain voisin qui trouvait ensuite un malin plaisir à raconter la scène qu'il avait provoquée entre les deux sœurs. Celles-ci, n'ayant pas les coupables à gronder, finissaient invariablement par se quereller, se reprochant réciproquement de n'avoir pas été assez sévère avec la jeunesse, d'avoir pacifié avec les « travers du siècle ».

L'accusation était grave. Celle qui l'avait reçue ne pouvait rester sans la réfuter. Elle le faisait en employant de nombreux « quant à moi » et en exprimant solennellement qu'habitée à supporter beaucoup, elle ne répondait que par respect de la vérité et par amour de la justice.

Et le voisin de s'esquiver en se frottant les mains et en disant: « La discussion ne languira pas aujourd'hui, elles ont du pain sur la planche et pour plus d'un jour. »

Il avait, lui, sa petite histoire, sorte de chronique au jour le jour, dont il assaisonnait la partie de piquet qu'il faisait chaque soir avec quelques amis.

Mais voici qu'un matin, où l'annonce d'un mariage, pas de pauvres gens cette fois, mettait en ébullition toute la petite ville et que le voisin était arrivé tout enfiévré chez les demoiselles et leur demandait:

« Savez-vous la nouvelle, un autre vous dirait la grrrrande nouvelle? »

— Non.

— Eh bien, le doyen du clergé et... des célibataires épouse cette charmante Aline Mass,

de trente ans sa cadette... Ça vous étonne, je le comprends ; mais toutes les femmes n'ont pas votre opinion sur le mariage, il en est, croyez-moi, qui, pour avoir un mari, accepteraient le... diable.

— Votre femme l'a bien prouvé, s'écrièrent en cœur les deux sœurs.

Les pierres des murs ont des oreilles... dans certaines circonstances, malice des choses à défaut de celle des gens.

Le complaisant voisin n'avait pas atteint le bout de la rue, pas bien longue pourtant, que la réponse des deux sœurs était connue et approuvée. Il en est toujours ainsi des traits d'esprit, qui, plus ils sont méchants, plus ils font long feu.

Les rieurs, cette fois, ne furent pas du côté de la barbe. SINE.

Le futur.

Un avis a paru l'autre jour, dans le journal, indiquant une maison à vendre, à proximité du futur pont Cité-Caroline.

En lisant cet avis, je me disais que le futur est un temps du verbe, qui doit avoir été créé pour les Lausannois, spécialement.

Aujourd'hui, nous vivons, il est vrai, un peu plus au présent, mais le temps est encore dans toutes les mémoires, où Lausanne n'était qu'une ville future et où les guides ne pouvaient signaler à nos visiteurs que des emplacements.

En effet, n'avons-nous pas eu, pendant nombre d'années, l'emplacement du futur palais universitaire ? Nous avions l'emplacement du futur Hôtel des Postes, celui de la future Banque cantonale. Le futur quai d'Ouchy ne fut pas discuté moins longtemps que la future avenue Montbenon-gare. Les futurs tramways eurent leur temps, ainsi que le futur chemin de fer Lausanne-Signal.

Ouchy, la Pontaise, la Cité et Montbenon ne se disputèrent-ils pas longuement le futur emplacement de la statue de Guillaume Tell ? Cette statue a trouvé enfin sa place définitive et même son piédestal, mais le moment est encore au futur, où elle pourra en prendre possession.

Il nous reste encore les futurs ponts, la future gare et la future grande salle.

— Mais, objectez-vous, je ne vois point ce qu'il y a d'étonnant à cela ? il en est ainsi partout.

— Plus ou moins. X.

Le plus crâne des trois.

Trois particuliers étaient cités devant un de nos préfets pour une contravention quelconque. C'était il y a juste quinze jours. Ils devaient dans le corridor de la préfecture, attendant d'être appelés par l'huissier. On venait d'apprendre la rupture des relations diplomatiques entre la Suisse et l'Italie. Nos trois compagnons envisageaient l'éventualité d'une mobilisation générale.

— Moi, disait l'un, je voudrais bien les voir faire seulement semblant d'approcher de la frontière. Je t'en canarderais dix en cinq sec avant qu'ils aient eu le temps de charger leurs flingots... On est de l'élite, on connaît le maniement de l'arme, et puis on est lesté !

— L'élite ! dit le second, ça est bon pour le premier coup de feu, pour émoustiller un peu l'ennemi ; mais pour soutenir l'attaque, il n'y a encore rien à la landwehr. Et pi que je peux t'en causer en connaissance de cause, puisque j'en suis.

— Par rapport au landsturm, fit le troisième, vous n'êtes que des crazets, tant l'élite que la landwehr. Que feriez-vous si vous ne vous sentiez pas appuyés par l'espoir suprême de la patrie ? Vous seriez, ma foi, de jolis cocos,

une fois votre poudre brûlée, si nous, le landsturm, on n'était pas prêt à foncer sur l'ennemi ; si, au moment de la grande épéeclée, on ne se trouvait pas derrière vous pour vous dire : Ayez pas peur ; les vieux, on est là !

Par la porte entrebâillée de son cabinet, le préfet entendait le colloque. Voulant éprouver le courage du trio, il déchargea les six coups d'un revolver sur un rondin de fayard qui flambait dans la cheminée. Il jeta ensuite un regard dans le corridor : l'élite et la landwehr n'étaient plus visibles ; elles avaient battu en retraite. Seul, collé sur un banc, demeurait le landsturm.

— Vous êtes un rude lapin, vous, lui dit le préfet ; vous n'avez pas eu la frousse ! Il faudra, bien malgré moi, que je vous colle une petite amende pour votre contravention ; mais vous m'avez fait un trop grand plaisir pour que je vous laisse aller sans un autre cadeau. Qu'est-ce que je puis bien vous offrir ?

— Eh bien, monsieur le préfet, puisque c'est un effet de votre bonté, je vous demanderais une paire de culottes, pour tout de suite.

— Pour tout de suite ?

— Oui, monsieur le préfet, parce que... parce que... enfin... oui... vous comprenez...

A propos d'enseignes.

Les financiers et les hommes d'affaires sont actuellement les maîtres du monde. Tout leur doit soumission et respect et le simple mortel qui ne rêve pas constamment coups de bourse, spéculations, dividendes, etc., est fort peu considéré.

L'art lui-même a dû baisser pavillon devant le veau d'or. Un artiste ne compte plus par son génie, mais par son habileté à bien placer ses œuvres et à s'enrichir. De là, cette tendance à sacrifier l'art véritable aux goûts plus ou moins éclairés des acheteurs. De là, aussi, cette indifférence de la forme et de ce qui est agréable à l'œil, pour tout ce qui ne tient pas à l'art proprement dit. Il faut du pratique — comme si cette qualité ne se pouvait concilier avec l'élégance de la forme — de l'ébouriffant, du tire-œil. Plus nos regards sont choqués, mieux ça vaut. Cela est tout particulièrement appréciable en matière d'enseignes. Que de choses horribles on voit aujourd'hui dans ce domaine ! On sont les jolies enseignes de jadis, artistement découpées et dont les poétiques allégories charmaient les regards ?

Eh bien, non, elles ne sont pas à jamais disparues, les jolies enseignes. Voilà que ça recommence. Une louable réaction se manifeste, qui finira bien par avoir raison du mauvais goût, du clinquant, du grotesque et du colossal ridicule.

« La première des enseignes artistiques modernes a fait son apparition, dit le *Petit Parisien*. Elle a été posée au-dessus de la boutique d'un libraire du quai Voltaire, à Paris.

Elle est exquise cette enseigne. Elle représente une feuille de vélin, arrachée, dirait-on, à quelque antique antiphonaire. Au milieu de cette feuille, une figure de Vierge à l'Enfant Jésus, peinte sur verre et sertie de plombs, à la manière des anciens vitrarins, s'enlève en vigueur sur le ciel : « A l'image de la Vierge », dit l'inscription.

L'enseigne proprement dite pend à l'extrémité d'une hampe en fer forgé et doré, terminée par une massive fleur de lis. Le tout est d'un moyenâgeux extrêmement moderne ; l'archaïsme et la fantaisie s'y mélangent en un tout absolument délicieux.

Cette enseigne porte la signature de maître Adolphe Willette, le charmant dessinateur que des œuvres de premier ordre ont signalé, depuis longtemps déjà, à l'attention des artistes et du public. »

Aô catsimo.

Ne sé pas coumeint dâo dianstre cein va ora, mâ, mè seimbllio que lè dzouvenès dzeins ne respettont perein et n'ont quasu min dè religion. La maïti dè cliâo que vont âo catsimo, l'âi vont pace que faut l'âi allâ dévânt dè coumenyi et la boun'eimpârtia n'attiutont diêro totès cliâo bounès rêsons que lâo diont lè menistres po lè z'eimèyi dein lo drai tsemin et ein fèrè dâi vretabllio chrétiens na pas dâi bracaillons et dâi tserropès !

L'est veré que cliâo valottets et cliâo felhietès sont onco dzouveno et, quand on est pas frou dè l'écoula, on a pou d'écheint, on ne sondzè qu'à s'amusâ et à fèrè dâi farces ; faut que jeunesse se passe ! s'on dit ; mâ, mè seimbllio que po s'amusâ, po derè et fèrè dâi foléra, dêvetriont cein fèrè, na pa âo prédzo, âo catsimo âobin à l'écoula, mâ quand l'ont la saillaita, quand sont pè l'hotô âobin dêfrou.

Vu vo z'ein contâ duès hoai po vo montrâ quinna cacibraille dè bouébo l'âi a ora et coumeint sè couduisont, sai âo prédzo, sai âo catsimo.

Le bon vilho menistre dè B... espliquâvé lo symbôle dâi z'apôtres, que tsacon lo sâ su lo bet dâo dâi ; adon po poai mi lo lâo fèrè eintrâ dein la têtâ, l'avâ partadzî lo symbôle ein trai z'aleçons, âobin trai chapitres se vo volliâi et quand l'uront tot cein raccordâ bin adrai, lo menistre lè z'a récitâ :

— Quelles sont les trois parties du symbôle des apôtres ? que lo demandâ âo Frèderi âo dragon.

Lo gaillâ, qu'étâi pou dègremelhi, n'ein savâ mardîé rein.

Adon ion dè cliâo bons qu'étâi à n'on banc pè derrâi ne l'âi socliè-te pas :

— La première, la seconde et la troisième ! Et noutron patifou, tot conteint, repond lo mim'affèro âo menistre.

Ora, vaitsé l'autra, miméro dou :

Lo menistre dè R..., quand coumeincivè lo catsimo, avâi coutema dè fèrè liaire à cliâo bouébo on part dè chapitres, sai su lo Novè, sai su lo vilho Testament et lo fasiont tsacon â tor, on dzo l'on, on dzo l'autro.

Dévânt Pâquès passâ, lè z'avâi fe liaire tot âo coumeincémeint, dein la Genèse, et l'étâi lo gros Marque que liaisai.

Cein allâ bin tantqu'ào chapitre dou io sè dit : « Puis ensuite, il créa la femme... » et cé verset sè tràovâvé tot âo fin bas dâo folhiet et faillai veri po liaire pllie lèvé ; mâ, noutron coo n'a pas veri fenameint on folhiet, n'ein verè-te pas dou et cein arrevâvé adon quatre chapitres pllie lèvé io cein sè parlè dè Noé, quand fesai l'artse, dè manière et dè façon que lo Marque, que déblliotâvé cein à la coaita, a liaisu dinse :

« Puis ensuite, il créa la femme... et la goudronna en dedans et en dehors !... »

Lo menistre, à cein que paret, n'a pas pu sè rateni dè recaffâ dè tot son sou, quand l'eut oïu cliâa bétanie et vo devenâ prâo que ti lè catétiuméno ein ont fè atant !

Ménagerie d'amoureux.



Lui. — Mon petit pigeon, embrasse-moi.

Elle. — Pas aujourd'hui, mon gros chien.

Lui. — Pourquoi pas aujourd'hui, ma petite chatte ?

Elle. — Je te connais, vilain renard ; tu voudrais me tromper, pauvre brebis que je suis, mais je ne suis pas une oie pour me laisser ainsi attirer dans l'ancre du lion.

Lui. — Mon petit poulet, pourquoi te fâches-tu comme un dindon ? Je ne t'ai jamais trom-